

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Tunisie & Libye

Une publication du SER de Tunis  
Semaine du 14 mars 2024

### LE CHIFFRE A RETENIR

# 520 MUSD

Le montant total des deux prêts octroyés  
par la Banque mondiale à la Tunisie

## Tunisie

### Selon Fitch Ratings, les banques tunisiennes seraient en mesure de répondre aux besoins de financement de l'État en 2024.

L'agence de notation Fitch a publié [un communiqué](#) le 7 mars dernier dans lequel elle affirme que le secteur bancaire tunisien devrait être en mesure de répondre aux besoins de financement de l'État en 2024. Les besoins de financement budgétaire par emprunt sont estimés à plus de 16 % du PIB annuellement jusqu'en 2025, dont 40 % seraient couverts par des sources intérieures et le reste par des financements extérieurs selon les projections intégrées en loi de finances. L'agence souligne que les ressources domestiques pourraient toutefois être amenées en réalité à couvrir jusqu'à 70% du besoin de financement en 2024, soit près de 12% du PIB, en l'absence d'accord avec le FMI et de difficultés de l'État à atteindre ses objectifs de financements extérieurs. Fitch estime en effet que l'État tunisien n'arrivera pas à couvrir plus de la moitié de ses objectifs de financements extérieurs, soit pas plus de 2,5 Md\$. La capacité du secteur bancaire à financer l'État serait assurée par une croissance stable des dépôts et une demande modérée du crédit, maintenant des niveaux de liquidité suffisants. Fitch estime que l'exposition souveraine des banques, qui a atteint 21% des actifs bancaires totaux fin 2022, aurait légèrement diminué en 2023 ; en particulier l'exposition en devises étrangères enregistrerait un repli à fin août 2023 par rapport au pic de 2021 compte tenu du remboursement de prêts syndiqués. Si les ratios de

solvabilité des banques resteraient robustes en cas de défaut souverain sur des engagements en devises, l'agence met en garde sur les effets d'une hypothétique décote de 30 % de l'exposition souveraine totale (exposition en monnaie locale comprise) qui réduirait le ratio d'adéquation des fonds propres à un niveau inférieur au seuil réglementaire (10 %).

## **La Banque mondiale approuve 2 prêts pour un montant de 520 MUSD à la Tunisie**

Le conseil d'administration de la [banque mondiale](#) a approuvé le 14 mars deux prêts à la Tunisie de respectivement 300 et 220 MUSD. Le prêt de 300 MUSD constitue le 2<sup>e</sup> prêt d'urgence en matière de sécurité alimentaire de la banque mondiale à la Tunisie après l'octroi d'un premier prêt en 2022 de 130 MUSD pour faire face aux conséquences de quatre années consécutives de sécheresse en Tunisie. Ce prêt doit faciliter les importations de blé et soutenir les petits exploitants en fournissant de l'orge pour la production laitière et des semences résistantes aux aléas climatiques pour les producteurs de blé. Le deuxième prêt de 220 MUSD vise à réduire les disparités économiques régionales le long de l'axe Kasserine-Sidi Bouzid-Sfax en finançant le développement d'infrastructures routières (développement de 65 km de route et modernisation de 117 km de routes) et l'amélioration de l'accès au financement des PME de la région (abondement d'un fonds à impact géré par la Caisse des Dépôts et Consignations de Tunisie).

## **La BCT renforce le suivi des financements étrangers d'associations tunisiennes**

Dans la [circulaire 2024-07](#), la BCT demande désormais aux intermédiaires agréés de déclarer mensuellement tous les transferts financiers de l'étranger à destination des associations ou des organisations à buts non lucratifs. Cette initiative peut être rapprochée du souhait du gouvernement de mieux prévenir les risques d'ingérence liées aux financements étrangers bénéficiant à des personnes morales à but non lucratif, sujet qui a été évoqué en début de semaine lors d'une réunion de travail présidée par le premier ministre en présence du gouverneur de la BCT et de la secrétaire générale de la Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF).

## **La Tunisie se classe à la 150<sup>e</sup> place de l'Index de liberté économique.**

[L'Index de liberté économique 2024](#), publié par la Heritage Foundation rétrograde la Tunisie à la 150<sup>e</sup> place (sur 176), dans la catégorie des pays dont la liberté économique est entravée (« repressed »), et lui attribue son score global le plus faible depuis 1995 (48,8). L'année précédente, la Tunisie était classée à la 132<sup>e</sup> place dans la catégorie « mostly unfree ». Le déclassement de la Tunisie est principalement dû à son endettement public, au manque d'efficacité judiciaire, à un défaut de gouvernance des institutions, ainsi qu'à une faible liberté d'investir. A noter que le score maximal était de 83,5 cette année, pour Singapour, et que seuls quatre pays dépassent le score de 80.

## **Limogeage du ministre des Transports**

Le président de la République, Kaïs Saïed, s'est rendu le 12 mars au dépôt ferroviaire de Jebel Jelloud et à la station de métro Tunis-Marine pour une visite inopinée au cours

de laquelle il a examiné les conditions de maintenance des véhicules. A cette occasion le Président a affirmé que le secteur souffrait de corruption et que «la plupart des véhicules sont négligés et transformés en tas de ferraille rouillé et inutilisable, alors que les citoyens souffrent pour se déplacer ». Après cette visite, le Président a mis fin aux fonctions du ministre du Transport, Rabie El Majidi, ainsi que de la ministre des Affaires culturelles Hayet Guettat Guermazi, dont les portefeuilles seront gérés par intérim respectivement par les ministres de l'Équipement et de l'Enseignement supérieur.

## **Une unité de production du groupe français « MAPED » devrait voir le jour prochainement à Fouchana**

L'entreprise française MAPED, spécialisée dans la vente de fourniture scolaires, est en cours d'implantation d'une nouvelle unité de production dans la zone industrielle de Fouchana (Gouvernorat de Ben Arous). Selon l'Agence de promotion de l'investissement extérieur (FIPA), l'entreprise ambitionne de créer 250 emplois d'ici 3 ans et 1700 dans les 10 ans à venir, avec un investissement de 500 000 euros. Fondée en 1947, Maped est une société familiale française qui conçoit et fabrique des articles scolaires, des fournitures de bureau, des kits d'activités ludiques et des contenants alimentaires nomades. Maped avait déjà développé une activité commerciale en Tunisie à travers le Mapedstore, leur boutique en ligne. Avec cette nouvelle usine, ma Tunisie s'inscrit dans la liste des 120 pays où Maped est présent, à travers 17 filiales et des unités de fabrication en Chine, en Inde et au Mexique.

## **Changements à la tête de cinq sociétés publiques (Compagnie Tunisienne de Forage (CTF), Société Nationale de Cellulose et de Papier Alfa, Société Djebel Djerissa, GCT et CPG)**

Le 5 mars, trois dirigeants de sociétés publiques ont été révoqués: Compagnie Tunisienne de Forage (CTF), Société Nationale de Cellulose et de Papier Alfa et Société Djebel Djerissa. Pour l'instant, aucune information n'a été communiquée par le gouvernement concernant leur remplacement. Le 7 mars, le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie a annoncé, deux nouvelles nominations à la tête du Groupe chimique tunisien (GCT) et de la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG) à savoir Hédi Youssef (GCT) et Abdelkader Amaidia (CPG). Ces décisions interviennent après la nomination de Fatma Thabet Chiboub au poste de ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie le 24 janvier après plus de huit mois de vacance du poste. En effet, le 5 mai 2023, le Président de la République avait mis fin aux fonctions de l'ancienne ministre Neila Nouira Gongi.

## **Le ministère de l'Équipement appelle à l'accélération des plans urbains**

Le ministère de l'Équipement et de l'Habitat a demandé aux municipalités d'accélérer la révision ou l'élaboration des plans d'aménagement urbain pour attirer les investissements. Afin d'accélérer ces plans, le ministère met à disposition les administrations centrales et les services du département de l'Équipement au niveau régional. Plusieurs plans d'aménagement urbain (PAU) ont été déjà approuvés (comme ceux des municipalités de Remada, Bir Thlathine et Beni Mhira à Tataouine par

exemple). Les plans d'aménagement urbain sont régis par le Code des collectivités locales et ont pour objectif de lutter contre les « constructions anarchiques et l'expansion urbaine rapide au détriment des terres agricoles et des écosystèmes naturels ».

# Libye

## **Les Chambres de commerce libyennes demandent une amélioration du système de distribution des lettres de crédit**

Les représentants du commerce et de l'industrie réunis à la Chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture de Tripoli ont demandé au ministre du Commerce et de l'Économie du GUN, Mohamed Al-Hweij, la réorganisation du processus d'approvisionnement, la simplification des restrictions et contrôles liés à l'octroi de crédits et l'activation d'autres instruments bancaires, afin de faciliter les opérations d'importation et d'exportation des PME dans le respect du principe de concurrence. Cette demande intervient quelques jours après l'organisation d'un *sit-in* à Tripoli par des Chambres de commerce régionales contre la distribution jugée injuste des lettres de crédit par la BCL. Elles exigeaient une augmentation du volume de lettres de crédit accordées aux entreprises libyennes, ainsi qu'une révision des mécanismes de distribution, avec davantage d'équité et de transparence dans la répartition des lettres de crédit.

## **Le gouverneur de la Banque Centrale de Libye (BCL) en déplacement à Paris**

Lors de sa visite à Paris la semaine dernière, le gouverneur de la BCL a rencontré différents interlocuteurs : l'envoyé spécial pour la Libye, le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, le MEDEF International, la Banque de France et plusieurs entreprises françaises. Les échanges ont principalement porté sur les opportunités des entreprises françaises en Libye, sur la nécessité d'assurer la stabilité économique et monétaire du pays et sur le renforcement de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

## **Le ministre du Pétrole et du Gaz du GUN, Mohamed Aoun préside la première réunion de la commission chargée de sélectionner le siège de la Banque africaine de l'énergie**

Le ministre du pétrole et du gaz, Mohamed Aoun, a présidé 11 mars la première réunion du comité chargé par l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) de sélectionner le siège de la Banque africaine de l'énergie. Selon le ministère du pétrole et du gaz, les membres du comité et le secrétaire général de l'organisation ont participé à la session. L'APPO souhaite établir une Banque africaine de l'énergie pour relever les défis auxquels sont confrontés les pays africains dans l'extraction des ressources pétrolières, les utiliser pour la transition vers la production d'énergie renouvelable, soutenir les projets de l'industrie pétrolière et promouvoir le développement global des pays africains membres.

## La compagnie polonaise de pétrole et de gaz annonce la levée du cas de force majeure en Libye et la reprise de l'exploration en avril

Lors d'une réunion entre la compagnie nationale polonaise de pétrole et de gaz (PGNiG) et la société nationale libyenne du pétrole (NOC), l'entreprise polonaise a confirmé la levée de la force majeure et la reprise de l'exploration dans le bassin de Ghadames (concessions 1,2/113) en avril. Cette réunion a été organisée par la NOC, afin de rassurer les sociétés étrangères sur la restauration de la stabilité des zones pétrolières et les encourager à reprendre leurs activités d'exploration en Libye. Une réunion a eu lieu en novembre 2023 afin de préparer cette levée de la force majeure. PGNiG avait annoncé qu'elle avait fait deux découvertes de gaz dans la région avant de déclarer l'état de force majeure suite à la montée de l'instabilité en Libye. En août 2023, Eni, BP et Sonatrach avait annoncé la levée de la force majeure et la reprise de leurs obligations contractuelles dans leurs blocs pétroliers et gaziers

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

[Assia Farah Benbahria](#), [Leopold Lucquet](#), [Clara Bulteau](#)

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [tunis@dgtresor.gouv.fr](mailto:tunis@dgtresor.gouv.fr)